



**REBAC**  
Réseau  
Eclésial du  
Bassin du  
Congo



# Le Réseau Eclésial du Bassin du Congo au Synode sur l'Amazonie



Rigobert Minani (Coordonnateur régional REBAC)  
Henri Muhiya (Coordonnateur REBAC RDC)  
Patrick Mavinga (Appui logistique et technique)

*Rapport de la participation au Synode à Rome du 6 au 27 octobre 2019  
Avec l'appui de Secours Catholique, du SCEAM, de la CERN/CENCO et du CEPAS*



*« Conformément à l'annonce faite par le Pape François le 15 octobre 2017, l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques se réunira en octobre 2019 pour se pencher sur le thème : Nouveaux chemins pour l'Église et pour l'écologie intégrale. Ces chemins d'évangélisation doivent être pensés pour et avec le Peuple de Dieu qui habite dans cette région : habitants des communautés et des zones rurales, des cités et des grandes métropoles, des populations qui habitent sur les rives des fleuves, des migrants et des personnes déplacées, et, tout spécialement, pour et avec les peuples autochtones.*

<http://www.synod.va/content/synod/it/attualita/synode-pour-l-amazonie--le-document-preparatoire.html>



**RESEAU ECCLESIAL DU BASSIN DU CONGO (REBAC)**

# **Le REBAC au Synode sur l'Amazonie**

*Rapport de la participation du Réseau Ecclésial du Bassin du Congo  
au Synode sur l'Amazonie à Rome du 6 au 27 octobre 2019*

**Editions du CEPAS**

**Octobre 2020**

**Ce rapport a été imprimé avec l'appui de  
Secours Catholique Caritas France**



---

Dépôt légal : DN 5.01421-57831  
Mise en page : Patrick MAVINGA  
Octobre 2020

## REMERCIEMENTS

*Le Secrétariat Exécutif du Réseau Ecclésial du Bassin du Congo (REBAC) remercie les Conférences épiscopales du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo pour la mobilisation des évêques et leur participation aux activités du REBAC durant le Synode spécial sur l'Amazonie qui s'est tenu à Rome du 06 au 27 octobre 2019. Il remercie le REPAM, la Conférence jésuite des Etats Unies et le CAFOD qui avaient rendu possible la participation en mars 2019 à Washington des délégués d'Afrique à la Conférence préparatoire au Synode. Il exprime sa gratitude à Secours catholique Caritas France, et à Porticus qui, en guise de préparation de l'église d'Afrique au Synode, ont financé le travail de la cartographie des défis sociaux, environnementaux et pastoraux dans 21 diocèses à travers quatre des six pays du Bassin du Congo. Il remercie Misereor par l'entremise du secrétariat du SECAM et le CAFOD qui, en octobre 2019, à Brazzaville, ont contribué au financement de l'atelier de validation de la cartographie. Il exprime sa gratitude envers le REPAM et les partenaires qui ont facilité la présence des évêques africains aux multiples activités des communautés de base qui ont accompagné par la prière, les pèlerinages, les conférences publiques, les célébrations eucharistiques et autres célébrations les travaux du Synode à Rome. Le REBAC remercie enfin la CERN, le CEPAS et la Commission justice et paix du SECAM dont la participation matérielle, financière et administrative ont été d'un grand apport tout au long de la préparation et de la participation africaine au Synode.*

*La prestation du REBAC au Synode et aux activités de la Casa commune ont été hautement relayées par des médias internationaux et nationaux, mais aussi par différentes structures de l'Eglise. Quelques-uns méritent d'être spécialement remerciés et cités : Le Père Jean Pierre Bodjoko et la Radio Vatican, la KTO, le Service de communication de CIDSE. Nous leurs sommes tous très reconnaissants.*

*Le Synode sur l'Amazonie a été un second départ pour le Réseau ecclésial du Bassin du Congo.*

*Rigobert Minani Bibuzo sj  
Coordonnateur régional.*



## AVANT-PROPOS

Du 6 au 27 octobre 2019 l'Église catholique a célébré à Rome une assemblée spéciale synodale pour l'Amazonie. Étaient convoqués à cette rencontre 283 personnes dont entre autres 28 cardinaux, 29 archevêques, 63 évêques titulaires, 7 évêques auxiliaires, 13 préfets des dicastères romains, 55 auditeurs et auditrices, 25 experts parmi lesquels des prêtres, religieux, religieuses et laïcs, des représentants des peuples indigènes de l'Amazonie, ainsi que des représentants d'autres religions actives en Amazonie. L'Afrique était représentée par seulement 3 personnes<sup>1</sup> et pourtant dans le discours d'introduction le secrétaire général du synode fera remarquer cette présence. « (...) représentant de tous les pays (...) en particulier des pays et aires géographiques ayant la même problématique du thème du Synode ; comme par exemple le bassin du Congo »<sup>2</sup>. La question de l'intérêt de ce synode pour l'Afrique a déjà été abordée<sup>3</sup>.

Les échanges entre la délégation du Réseau ecclésial du Bassin du Congo (REBAC) et celle du Réseau ecclésial de la pan Amazonie (REPAM) au Brésil en novembre 2017 avaient insisté sur les défis communs de ces deux régions. Ces deux structures ont identifié et se sont engagées à collaborer de commun accord pour répondre à ces défis communs.

« La protection des forêts de l'Amazonie et du Congo, les questions de l'énergie et du changement climatique ; (...) le respect des droits humains par les entreprises multinationales qui exploitent les minerais, les hydrocarbures, l'eau, les terres et les autres ressources naturelles ; le Dialogue avec les institutions publiques des différents niveaux pour une vision commune et une action concertée sur les défis identifiés ; (...) les alternatives de lutte contre la faim et la pauvreté face à l'exploitation nocive de la nature (eaux, forêts), (...) la réflexion sur un modèle alternatif de développement (...) l'adaptation de la pastorale et de l'évangélisation à ce nouveau défi (...) en s'inspirant de l'encyclique *Laudato si'* »<sup>4</sup> sont autant de questions abordées. A l'issue de cette rencontre, les deux délégations ont aussi exprimé la nécessité d'approcher l'Église de l'Asie du Sud pour qu'elle emboîte les pas de celle de l'Amazonie et du Bassin du Congo<sup>5</sup>.

Le Synode sur l'Amazonie a donc offert un espace de collaboration qui est appelé à se consolider et à s'élargir dans d'autres domaines.

---

<sup>1</sup> Cardinal Fridolin Ambongo (archevêque de Kinshasa), Mgr Marcel Madila (Archevêque de Kananga et président de l'Association des conférences épiscopales d'Afrique centrale (ACEAC), le Père Rigobert Minani s.j (Coordonnateur du Réseau Ecclésial du Bassin du Congo (REBAC).

<sup>2</sup> « ...da tutti i continenti, in particolare da Paesi e aree geografiche coinvolte nelle stesse problematiche che costituiscono l'oggetto del tel sinodale; quale ad esempio il basino de Congo ». Extrait du discours d'ouverture du Cardinal Lorenzo Baldisserri, le 7 octobre 2019 au Vatican. Paragraphe 3, p. 6.

<sup>3</sup> MINANI BIHUZO Rigobert, L'intérêt de l'Église d'Afrique pour le synode spécial sur la pan-Amazonie, in *Congo-Afrique*, n° 538 Octobre 2019.

<sup>4</sup> REPAM et REBAC, Communiqué de presse à l'occasion des échanges REPAM – REBAC à Brasilia (Brésil), Brasilia, le 22 novembre 2017 (WWW.Rebaccongobassin.org).

<sup>5</sup> Ceci est à l'origine de la mise en place d'un autre réseau dans cette région.



*« La communauté scientifique (...) met en garde contre la déforestation qui représentent à ce jour près de 17% de la forêt amazonienne totale et menace la survie de l'écosystème amazonien, mettant en danger la biodiversité et modifiant le cycle de l'eau pour la survie de la forêt tropicale »*





tre les risques de  
de la forêt  
e tout entier,  
de vie des eaux

## 0. INTRODUCTION

Le présent rapport voudrait rendre compte aux conférences épiscopales des pays membres du REBAC, au SCEAM et aux différentes instances intéressées de l'évolution récente du REBAC et de sa participation au Synode spécial sur l'Amazonie.

Il reprend le contexte du déroulement du Synode en rappelant brièvement les enjeux, les travaux et les conclusions. Il relate de manière synthétique l'historique du REBAC, son parcours allant des préparatifs à la participation au Synode en épinglant sa mission, ses objectifs, son organisation, son intérêt pour le Synode sur l'Amazonie.

Le document reprend quelques éléments des communications des délégués du REBAC participants au Synode, au *side event* et dans les médias. Il donne les leçons tirées et les perspectives d'avenir envisagées par le REBAC.

Le rapport est structuré en trois parties précédées d'une introduction et suivies d'une conclusion. La première partie est intitulée « Le Synode sur l'Amazonie : Enjeux, Déroulement et Conclusion ». Elle reprend le contexte du synode, les enjeux selon l'*Instrumentum Laboris*, le déroulement du synode selon les participants du REBAC, quelques conclusions des travaux. La deuxième, « Le REBAC et le Synode sur l'Amazonie », donne des informations sur le REBAC, ses objectifs, sa mission, son organisation, le chemin parcouru depuis sa création, l'intérêt du REBAC pour le synode sur l'Amazonie, la participation du REBAC au Synode et l'organisation du *side event*. La troisième : « Leçons tirées et perspectives d'avenir » reprend les résultats de la participation du REBAC au synode, les leçons tirées et les perspectives d'avenir.

# 1. LE SYNODE SUR L'AMAZONIE : ENJEUX, DEROULEMENT ET CONCLUSIONS

## 1.1. Contexte du Synode sur l'Amazonie

En 2015, le Pape François a publié l'encyclique *Laudato si'* pour la sauvegarde de la maison commune. Dans cette encyclique, il évoque deux poumons de la planète (n° 38) comme une des solutions pour lutter contre le réchauffement la planète. C'est au courant de la même année qu'a été élaboré le document préparatoire au Synode.

La philosophie de ce Synode peut être lue dans ces passages du préambule<sup>6</sup> du Document préparatoire : « Conformément à l'annonce faite par le Pape François le 15 octobre 2017, l'Assemblée Spéciale du Synode des Évêques se réunira en octobre 2019 pour se pencher sur le thème : *Nouveaux chemins pour l'Église et pour l'écologie intégrale*. Ces chemins d'évangélisation doivent être pensés pour et avec le Peuple de Dieu qui habite dans cette région : habitants des communautés et des zones rurales, des cités et des grandes métropoles, des populations qui habitent sur les rives des fleuves, des migrants et des personnes déplacées, et, tout spécialement, pour et avec les peuples autochtones.

Dans la forêt amazonienne, d'une importance vitale pour la planète, une crise profonde a été déclenchée par une intervention humaine prolongée où prédomine une « culture du déchet » (LS 16) et une mentalité d'extraction. L'Amazonie est une région possédant une riche biodiversité ; elle est multiethnique, multiculturelle et multireligieuse, un miroir de toute l'humanité qui, pour défendre la vie, exige des changements structurels et personnels de tous les êtres humains, des États et de l'Église.

Les réflexions du Synode Spécial vont bien au-delà du cadre strictement ecclésial amazonien, car elles s'étendent à l'Église universelle et même au futur de toute la planète. À partir d'un territoire spécifique, nous voulons jeter un pont vers d'autres biomes essentiels de notre monde dont, entre autres, le bassin du Congo, le couloir biologique méso-américain, les forêts tropicales de l'Asie-Pacifique et l'aquifère Guarani ».

## 1.2. Enjeux du Synode selon l'Instrumentum Laboris

Selon l'Instrumentum Laboris (n°s 4 et 5), l'enjeu du Synode sur l'Amazonie s'articule autour de trois grands moments :

- Le regard et l'écoute de la voix de l'Amazonie qui a pour finalité de présenter la réalité du territoire et de ses populations ;

---

<sup>6</sup> [http://www.synod.va/content/synod/it/attualita/synode-pour-l\\_amazonie--le-document-preparatoire.html](http://www.synod.va/content/synod/it/attualita/synode-pour-l_amazonie--le-document-preparatoire.html)

- L'Écologie intégrale partant de la clameur de la terre et des pauvres, pour aborder la problématique écologique et pastorale ;
- L'Église prophétique en Amazonie, relevant les défis et espérances, les questions ecclésiologiques et pastorales.

Ces trois moments, en suivant la proposition du Réseau Ecclésial de la Panamazonie (REPAM), appellent à une triple conversion, selon le Pape François : la conversion pastorale, à laquelle il nous appelle dans son Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium* (regarder-écouter) ; la conversion écologique décrite par l'Encyclique *Laudato si'*, qui donne le cap (juger-agir) ; et la conversion à la synodalité ecclésiale grâce à la Constitution Apostolique *Episcopalis Communio*.

### 1.3. Déroulement du Synode

Le Synode s'est tenu du 06 au 27 octobre 2019.

#### 1°) Aperçu de l'Assemblée spéciale synodale pour l'Amazonie.

Ce synode avait dès sa convocation une vocation régionale mais aussi universelle.<sup>7</sup> Ces deux pôles vont écarteler le synode durant tout son déroulement à Rome. D'une part la délégation de l'Amazonie avait des préoccupations particulières qu'elle voulait voir aboutir. D'autre part les délégués internationaux et parmi eux certains préfets des dicastères romains souhaitaient contenir les ambitions de l'Église d'Amazonie. Cette interaction fera du Synode une rencontre riche et passionnante. C'est probablement pour ces raisons que le Pape François, lisant un texte manuscrit avait à l'ouverture du Synode rappelé qu'un synode n'est pas un parlement. Que l'agent principal du Synode c'est le Saint Esprit. Pour vivre la synodalité et tirer profit du synode sur l'Amazonie, il fallait y entrer « *avec un cœur chrétien* », se rapprocher des peuples amazoniens « *sur la pointe des pieds, en respectant leur histoire, leurs cultures* », sans idéologie et volonté de puissance. Car selon le Pape « *les idéologies sont réductrices* ». Elles nous poussent à l'exagération de notre prétention à comprendre dans nos propres catégories de penser « *sans admirer* ». L'attitude correcte devrait être de « *beaucoup prier, réfléchir, dialoguer, écouter avec humilité* ». Il avait enfin appelé les pères synodaux à la liberté et au courage pour inventer de nouvelles formes de l'évangélisation et de l'écologie intégrale, ne pas succomber à la tentation de se coller sur « *l'instrumentum laboris* », texte à devenir dira le pape, « *un texte martyr, destiné à être détruit* ».

Deux interventions d'orientations importantes avaient suivi le mot de salutation du Pape. La première<sup>8</sup> était un rappel du parcours suivi pour arriver à ce synode et les objectifs fixés au synode par le Pape. Particulièrement identifier les nouvelles voies de l'évangélisation de la

<sup>7</sup> BALDISSERI Lorenzo (ed), *Verso il sinodo speciale per l'Amazzonia. Dimensione regionale et universale*, Vatican, libreria editrice vaticana, 2019, 319 pages.

<sup>8</sup> BALTISSERI Lorenzo, *Amazonia : Nuovi cammini per la chiesa et per une ecologia integrale*, Vatican le 7 octobre 2019.



région d'Amazonie et principalement des peuples indigènes, répondre à leurs préoccupations, forger des approches à la crise écologique et enfin faire de bonnes et opportunes propositions au Pape.

La deuxième intervention était faite par le Cardinal Claudio, archevêque émérite de Sao Paulo et rapporteur général du Synode. Il a appelé les pères synodaux au courage prophétique, à *ne pas avoir peur du nouveau*, car Jésus Christ est » *l'éternelle nouveauté* ». Le synode sur l'Amazonie doit donc être « *un Synode de l'Eglise et pour l'Eglise* » et aider l'Eglise à sortir des sentiers battus. Et pour expliquer ce que cela signifie il parlera d'une *Eglise en sortie*, une Eglise missionnaire, qui dialogue, qui accueille, une Eglise « *pour les pauvres et avec les pauvres* », une *Eglise synodale, inculturée, intégrée dans l'histoire et dans le territoire ... de l'Amazonie* ».

Il a rappelé que le synode se déroulait dans un contexte grave et urgent de crise climatique et écologique mondiale. Et par rapport à la région de l'Amazonie en particulier il a affirmé que « *la vie en Amazonie n'a peut-être jamais été autant menacée qu'aujourd'hui* ». Mais qu'au même moment l'Eglise de cette région perd ses forces, manque du personnel avec comme conséquence le déficit de la pastorale. « *Le manque de prêtres au service des communautés locales sur le territoire, avec pour conséquence le manque de l'Eucharistie, au moins dominicale, et d'autres sacrements* ». En conclusion, dira le cardinal Hummes, le synode devra réfléchir sur ce qu'exige la création d'une Eglise au visage amazonien, forger des approches à l'inculturation du message révélé, proposer des solutions à la question des ministères : le presbytérat, le diaconat permanent, le rôle de la femme ; l'action de l'Eglise dans le soin de la *Maison Commune* : l'écoute de la clameur de la terre et des pauvres, l'écologie intégrale, la question des migrations, de la violence etc.



Chaque père synodal choisira dans *l'Instrumentum Laboris* son point d'intérêt et prendra position sur la question. Après dix jours de déclarations à tour de rôle de la majorité des membres de l'assemblée plénière, déclarations ouvertes à toutes les catégories de participants, douze groupes de travail avaient été constitués pour dégager les grandes lignes des propositions du Synode au Saint Père.

La lecture des rapports de ces groupes nous signale que ceux-ci ont retenu un nombre impressionnant<sup>9</sup> de thèmes proposés pour être abordés par le document final qui, une fois votés, devraient aboutir à une exhortation papale et ainsi avoir une force doctrinale pour le travail futur de l'Eglise.

## 2°) Les principaux thèmes

Les multiples thèmes abordés peuvent en réalité être regroupés en **deux grands** à savoir **la réalité amazonienne et la crise écologique**.

### a) La situation de l'Amazonie.

#### - *Situation de l'Eglise.*

Le synode a largement scruté la situation de l'Eglise<sup>10</sup> en Amazonie. Il a rappelé les conditions difficiles de la rencontre entre l'Evangile et le continent latino-américain où quelque fois l'annonce du Christ s'était faite en connivence avec les puissances qui exploitent et qui oppriment<sup>11</sup>. Cette situation a laissé des blessures profondes auprès des peuples indigènes. Ces conditions n'ont cependant pas empêché un service héroïque des missionnaires dont beaucoup ont donné leur vie pour le service de l'Evangile. Leurs témoignages ont accompagné les pères synodaux<sup>12</sup> durant tout le synode. L'Eglise aujourd'hui a besoin de s'engager dans une évangélisation qui respecte la culture locale. Pour ce faire elle doit revisiter sa pastorale, revoir ses structures et s'adapter à la réalité amazonienne d'aujourd'hui.

Le Synode a déploré l'insuffisance du personnel pour s'occuper de la population en Amazonie. Comme l'avait déjà noté *l'instrumentum laboris*, beaucoup de chrétiens passent des mois, voire des années sans célébrer l'eucharistie par manque de clergé. Devant cette réalité les pères synodaux ont fait des propositions de solution. Parmi celles-ci se trouve la promotion des vocations au sein des communautés indigènes, mais aussi de nouvelles voies des ministères dans cette région. C'est dans ce contexte que certains évêques ont proposé l'ordination des certains animateurs des communautés qui ont déjà fait leurs preuves. « *Nous proposons d'établir des critères et des dispositions de la part de l'autorité compétente dans le cadre de Lumen Gentium n°26, pour ordonner prêtres des hommes idoines et reconnus par la communauté, qui ont un diaconat fécond et reçoivent une formation adéquate au presbytérat, pouvant*

---

<sup>9</sup> Nous avons identifié 90 thèmes.

<sup>10</sup> Le Pape dans son mot d'introduction au synode avait averti qu'un synode n'est pas un parlement. C'est une activité de foi et de l'Eglise. Son point d'encrage c'est d'abord l'Eglise.

<sup>11</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveau chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019) n° 15.

<sup>12</sup> Outre les images des saints de l'Amazonie postés tout au long du bureau de la présidence du synode, il y avait une population nombreuse venue de l'Amérique latine qui durant tout le temps de Synode a organisé une centaine d'activités autour du Vatican. Et beaucoup d'activités concernaient le témoignage des personnes (religieux, religieuses, laïcs) souvent assassinés en Amazonie.

*avoir une famille légalement constituée et stable, pour soutenir la vie de la communauté chrétienne par prédication de la parole et la célébration des sacrements dans les endroits les plus reculés de la région Amazone. A cet égard, certains se sont prononcés en faveur d'une approche universelle du sujet »<sup>13</sup>.*

Mais bien au-delà de cette question abondamment discutée et commentée, le synode s'est en fait penché sur la vie de l'Eglise en général. Il a proposé des structures plus adaptées à l'évangélisation, a abordé la question d'un possible rite de messe amazonien, traité de la formation des prêtres et des laïcs, de la vie consacrée, du rôle de la femme dans l'Eglise, des nouveaux ministères à créer<sup>14</sup> parmi lesquels les ministères laïcs, les ministères ordonnés, diaconat permanent, la pastorale itinérante et même du diaconat des femmes.

*« Dans un grand nombre de ces consultations, le diaconat permanent pour les femmes a été demandé. C'est pourquoi le thème était aussi très présent au Synode. Déjà en 2016, le Pape François avait créé une « commission d'étude sur le diaconat des femmes » qui, en tant que Commission, est parvenue à un résultat partiel sur ce qu'était la réalité du diaconat des femmes aux premiers siècles de l'Eglise et ses implications aujourd'hui. Nous souhaitons donc partager nos expériences et réflexions avec la Commission et attendre ses résultats ».<sup>15</sup>*

#### **- Situation du peuple indigène.**

Le synode s'est aussi longuement penché sur la situation des populations dans cette région. Elles sont actuellement victimes de la violence. Les leaders communautaires sont criminalisés et quelques fois assassinés par les forces prédatrices de la forêt de l'Amazonie. Cette pression contre ces populations déséquilibre toute leur vie sociale. Elle provoque un déplacement massif des populations, désoriente les jeunes qui immigrent en grand nombre dans les villes où ils ne parviennent pas souvent à s'intégrer. Ils deviennent ainsi des victimes de la violence, de la criminalité, de la drogue, de l'alcool, de la prostitution, des narcotrafiquants, et même de vente des organes. Aujourd'hui beaucoup de communautés amazoniennes sont contraintes à des cycles de migration à l'intérieur et l'extérieur de l'Amazonie, ce qui augmente leur vulnérabilité.



<sup>13</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveau chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n° 111.

<sup>14</sup> Ministères laïcs, diaconat permanent, diaconat des femmes, pastorale itinérante etc.

<sup>15</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveau chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n°103.

## - *Situation de l'environnement*

Pour décrire le drame qui se passe dans cette région les pères synodaux ont qualifié l'Amazonie d'une « *beauté blessée et défigurée* »<sup>16</sup>. En effet cette région est aujourd'hui soumise à une déforestation accélérée, une chasse et une pêche prédatrice durant laquelle les espèces animales, végétales et la riche biodiversité de la région sont saccagées par des projets d'infrastructures. Les industries minières et pétrolières qui s'y développent polluent les cours d'eau et les rivières. Ses terres sont accaparées par des plantations pour le bio-carburant et des monocultures. Toutes ces pratiques ont des conséquences sociales graves parmi lesquelles les maladies dérivées de la pollution, la création des groupes armés, l'alcoolisme, la violence contre les femmes, l'exploitation sexuelle, le tourisme sexuel, la perte de la culture et de l'identité des peuples autochtones, l'assassinat des dirigeants et défenseurs du territoire etc.<sup>17</sup> Cette situation dévoile comment quand la terre gémit, le pauvre aussi en pâtit<sup>18</sup>.

### **b) La crise écologique**

Le deuxième thème au centre des réflexions durant le Synode a été l'urgence devant lequel se trouve l'humanité face à la crise écologique actuelle. Ainsi, même si le synode a choisi de se focaliser sur l'Eglise de la région pan-amazonienne, il avait aussi une claire visée universelle. Et c'est dans cette perspective qu'il a traité de la crise environnementale. Sans vouloir ignorer d'autres biomes comme le bassin du Congo, le choix de l'Amazonie se justifiait par à la fois son potentiel de premier poumon du monde et le danger qui le menace.

*« La communauté scientifique (...) met en garde contre les risques de déforestation qui représentent à ce jour près de 17% de la forêt amazonienne totale et menace la survie de l'écosystème tout entier, mettant en danger la biodiversité et modifiant le cycle de vie des eaux pour la survie de la forêt tropicale ».*<sup>19</sup>

En conséquence, de la manière dont sera sauvée ou pas l'Amazonie, dépendra l'avenir des autres forêts tropicales. En effet selon la communauté scientifique, il ne reste que quelques années avec les réserves actuelles du budget carbone pour maintenir la planète dans la limite de 1,5°C, identifiée comme le seuil mondial permettant d'éviter un réchauffement climatique qui aurait des impacts dévastateurs sur la planète. La forêt de l'Amazonie et celle du Bassin du Congo qui sont les deux poumons de l'humanité qui séquestrent le carbone sont incontournables.

Durant le synode plusieurs pères synodaux ont rappelé que le créneau qui nous permet de lutter contre le changement climatique se rétrécit et exige une mobilisation internationale et des actions urgentes. Et faisant écho des situations concrètes de leurs lieux d'origine, tous ont affirmé constater les effets dramatiques de la crise climatique et écologique. Et au-delà des incendies d'Amazonie et sa déforestation, les pères synodaux ont fait remarquer qu'aucun coin de la planète

---

<sup>16</sup> Id. n° 10.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> « *Le cri de la terre et le cri des pauvres* », n° 10 du document final.

<sup>19</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveaux chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n° 11.

n'est épargné. Ici on déplore l'avancée des déserts, là la sécheresse, et ailleurs l'assèchement des lacs, la fonte des calottes glaciaires, la montée des eaux, la perte quotidienne de la biodiversité, etc.

Toutes ces situations ont déjà et auront encore dans le futur un impact élevé sur les vies humaines et surtout sur les plus vulnérables. Des millions de gens vont perdre leurs moyens de subsistance, beaucoup vont vivre en insécurité et d'autres encore contraints à la migration.

#### 1.4. Conclusions avant l'exhortation finale

Le synode a proposé à l'Eglise d'inclure dans la **formation des agents pastoraux des thèmes liés à l'écologie intégrale**. « *Nous proposons de développer des programmes de formation sur le soin de la « maison commune », destinés aux agents pastoraux et autres fidèles, ouverts à toute la communauté, dans « un effort de sensibilisation de la population » (LS 214)<sup>20</sup>.*

Il s'agira de rappeler que la planète terre est un « **Don de Dieu** ». Et au regard du danger qu'elle court et l'urgence de la situation ; « *nous avons besoin d'une conversion écologique pour réagir correctement* ». <sup>21</sup> Ce don est aussi une tâche à accomplir. Nous sommes appelés à non seulement **prendre soin de la planète mais aussi d'en répondre**, car c'est principalement l'activité humaine qui aujourd'hui la met en danger.

Nous devons rappeler à tous que la terre n'a pas des ressources illimitées. D'où l'importance de contenir la tendance actuelle d'une « *exploitation illimitée de la maison commune* » <sup>22</sup> .

Le Synode signale la tendance des forces prédatrices à « *privatiser les actifs naturels* » et de mener nombre d'activités humaines destructrices comme : la déforestation massive faite par les entreprises de bois, la privatisation des eaux, la chasse et la pêche prédatrice, les mégaprojets, les monocultures, la pollution des rivières et lacs, les décharges publiques etc. Toutes ces activités, outre de favoriser le réchauffement climatique, ont des conséquences sociales graves car elles déstructurent les communautés, provoquent des maladies dérivées et sont accompagnées de violation des droits humains.

« Nous proposons de développer des programmes de formation sur le soin de la « maison commune », destinés aux agents pastoraux et autres fidèles, ouverts à toute la communauté, dans « un effort de sensibilisation de la population »

« Pour les chrétiens, l'intérêt et le souci de la promotion et du respect des droits de l'homme tant individuels que collectifs ne sont pas facultatifs »

<sup>20</sup> Id. n° 70.

<sup>21</sup> Id. n° 65.

<sup>22</sup> Id. n°67.



« Pour les chrétiens, l'intérêt et le souci de la *promotion et du respect des droits de l'homme tant individuels que collectifs ne sont pas facultatifs* »<sup>23</sup>. C'est pour cette raison que le synode affirme que la promotion des droits de l'homme est en même temps *un devoir politique, une tâche sociale et une exigence de foi*.<sup>24</sup>

**La conversion écologique** que le synode propose voudrait être une conversion individuelle et communautaire pour laquelle « *les critères commerciaux ne sont pas supérieurs aux critères environnementaux et de droits humains* ». <sup>25</sup>

L'Eglise est donc appelée à **développer une pastorale de « gardien de l'œuvre de Dieu** »<sup>26</sup> et de défense des droits des victimes de ces entreprises de destruction. « *L'Eglise doit accorder une attention prioritaire aux communautés touchées par les dommages socio-environnementaux* »<sup>27</sup>

Le synode appelle donc l'Eglise à être à la foi **P'alliée des communautés victimes** mais aussi à **les accompagner** par entre autres la formation à se prendre en charge. Son rôle est de renforcer les capacités de soutien et de participation. « *Aujourd'hui nous devons former des agents pastoraux et des ministères ordonnés avec une sensibilité socio-environnementale* »<sup>28</sup>.

Le Synode innove et va bien au-delà de la morale fondamentale en définissant comme péché un mauvais comportement contre la planète. « *Nous proposons de définir le **péché écologique** comme une action ou une omission contre Dieu, contre son prochain, la communauté et l'environnement. C'est un péché contre les générations futures qui se manifeste par des actes et des habitudes de pollution et de destruction de l'harmonie de l'environnement, des transgressions contre les principes d'interdépendance et la rupture des réseaux de solidarité entre les créatures (cf Catéchisme de l'Eglise catholique, 340-344 et contre la vertu de la justice* »<sup>29</sup>

Une telle pastorale demandera un **renouveau du ministère dans l'Eglise**. Voilà pourquoi le synode a aussi proposé un ministère spécial dédié aux questions écologiques. « *Nous proposons (...) de créer des ministères spéciaux pour le soin de la « maison commune » et la promotion de l'écologie intégrale au niveau paroissial et dans chaque juridiction ecclésiastique, qui ont pour fonctions, entre autres le soin du territoire et des eaux, ainsi que la promotion de l'encyclique Laudato si* ». <sup>30</sup>

Et le champ d'activité à mener dans ce domaine est à la portée de tous et offre de nombreuses possibilités. Les communautés chrétiennes sont appelées à planter les arbres, lutter contre l'accapement des terres, combattre les érosions, pratiquer l'agriculture durable, mettre fin

---

<sup>23</sup> Id. n° 70.

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveau chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n° 73.

<sup>26</sup> Id. n°74.

<sup>27</sup> Id. n°75.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveau chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n° 82.

<sup>30</sup> Ibid.

à l'utilisation des plastiques, recycler celles déjà utilisées, réparer, réutiliser et recycler les outils de travail, changer la culture de consommation excessive, réduire la dépendance aux combustibles fossiles, trouver des alternatives à l'énergie domestique du pétrole et du bois, promouvoir une mobilité non polluante dans les villes, changer notre habitude alimentaire en réduisant entre autres la consommation de la viande de des poissons, adopter un mode de vie plus sobre etc.<sup>31</sup>

### **Quelques orientations pour l'Afrique.**

On l'aura bien remarqué la crise écologique concerne toute l'humanité. Mais elle concerne de manière particulière l'Afrique qui est le continent le moins préparé au changement climatique. L'Eglise africaine trouvera donc à travers les travaux du synode et à travers l'exhortation post-synodale du Pape sur le Synode, les principaux axes d'un engagement pastoral, social, culturel et environnemental. Les recommandations du synode sur l'Amazonie devraient donc inspirer son action future.

---

<sup>31</sup> SYNODE DES EVÊQUES, ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AMAZONIE, *Amazonie : Nouveaux chemins pour l'Eglise et pour une écologie intégrale. Document final* (25 octobre 2019). n° 84.

## 2. Le REBAC et le Synode sur l'Amazonie

### 2.1. REBAC : Objectifs, Mission, Organisation

#### Objectifs

Le REBAC a pour objectifs d'une part la protection du Bassin du Congo dans sa richesse forestière, son hydrographie, ses ressources naturelles, sa biodiversité et, d'autre part, la promotion du développement durable dans le respect de la dignité humaine : le développement humain intégral.

#### Mission

Le REBAC s'est donné comme mission d'amener chaque habitant du Bassin du Congo, particulièrement les jeunes, à s'approprier la problématique des changements climatiques et de l'environnement, tout comme de la vision du REBAC à travers les actions suivantes :

- *Réfléchir, à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église, en particulier de l'Encyclique « Laudato si », sur la contribution de l'Église Catholique, spécialement celle d'Afrique, à la sauvegarde et à la restauration du Bassin du Congo.*
- *Définir des actions concrètes à entreprendre pour atteindre la vision du REBAC.*
- *Agir sur les pouvoirs publics et les institutions internationales pour qu'ils s'engagent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques compatibles avec la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo dans le contexte de lutte contre les changements climatiques.*
- *Encourager la création et le renforcement des organisations de la société civile et des communautés locales pour qu'elles s'engagent en faveur de la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo.*

#### Organisation

Lors de l'atelier organisé à Brazzaville du 22 au 25 juin 2016, une première structure du REBAC avait été proposée. Cette organisation, instruite par 5 ans de fonctionnement comprenant le résultat du travail de la cartographie, la participation de l'Église du Bassin du Congo au Synode et les échanges avec le secrétariat du SCEAM/SECAM, est aujourd'hui appelée à être révisée en mettant l'accent sur les coordinations nationales. Elle aura désormais trois niveaux : le conseil des évêques chargés du REBAC, la coordination régionale et la coordination nationale.

#### Situation actuelle

Pour le moment, les structures fonctionnelles sont les suivantes : le deuxième secrétaire chargé de Justice et Paix du SECAM, le point focal REBAC au niveau du SCEAM, un Secrétariat exécutif composé du point focal du REBAC au SECAM, six structures situées à Kinshasa (la Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles (CERN), le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS) et la Caritas Congo) et à Brazzaville (la Commission Justice et Paix, la Caritas Congo Brazzaville et l'Académie Catholique).







Il y a quatre points focaux nationaux actifs dans quatre des six pays : Cameroun (l'Abbé Jean Etoundi), République Centrafricaine (l'Abbé Frédéric Nakombo), République du Congo (l'Abbé Félicien Mavoungou) et République Démocratique du Congo (Monsieur Henri Muhiya). Cette structure sera étoffée par une représentation du Gabon et de la Guinée équatoriale et d'autres qui rejoindront le REBAC comme l'Angola, le Burundi et le Rwanda.

En RDC, Mgr Sébastien Muyengo, Evêque d'Uvira, a été désigné Point focal du REBAC pour la Conférence Episcopale Nationale du Congo. Mgr Louis Portella, Evêque de Kinkala au Congo Brazzaville, a accompagné les activités du REBAC au Brésil, à Washington et à Rome. Monseigneur Donatien Bafuidinoni, Evêque d'Inongo en RDC, a fait partie de la délégation de Washington. Le rapport préliminaire de la cartographie du REBAC a été présenté auprès de trois évêques du Congo-Brazzaville (Mgr Louis Portella, Mgr Miguel Angel Olaverri et Mgr Yves Marie Monot), de trois évêques du Congo-Kinshasa (Mgr Sébastien Muyengo, Mgr Donatien Bafuidinoni, Mgr Fulgence Muteba), de deux Vicaires généraux et du Secrétaire Général, l'abbé Koma Koma et du 2<sup>e</sup> Secrétaire Général adjoint du SCEAM, le Père Samuel de Jesus Paquete.

## **2.2. Chemin parcouru par le REBAC depuis sa création**

L'idée de créer le Réseau ecclésial du Bassin du Congo (REBAC) est née en 2015 à Windhoek, en Namibie, lors d'un atelier des Commissions Justice et Paix du Symposium des Conférence Episcopale d'Afrique et de Madagascar (SCEAM). Cette idée, inspirée du REPAM (Réseau Ecclésial PanAmazonien), a pris forme lors d'un atelier organisé à Kinshasa, en octobre 2015, par le SCEAM, la Caritas Africa et le Réseau jésuite JASCNET. Des délégués de trois des six pays du Bassin du Congo ont pris part à cet atelier pour matérialiser l'idée lancée à Windhoek. Par la suite, en juin 2016, un autre atelier a été organisé à Brazzaville pour donner forme au réseau ainsi créé : mission, vision, membres, organisation, axes d'intervention... En juillet 2016, l'Assemblée plénière du SCEAM réunie à Luanda, en Angola, a reconnu et endossé la création du REBAC.

Depuis lors, et en attendant la finalisation de la structuration du REBAC, quelques activités ont été menées, parmi lesquelles on peut citer l'organisation d'une mission d'échange d'expériences entre le REBAC et le REPAM au Brésil en novembre 2017, la participation à la Conférence de Washington sur l'écologie intégrale en mars 2019, l'organisation, en 2018, d'une étude pour l'élaboration d'une cartographie de diocèses du REBAC afin d'identifier les défis pastoraux et socio-environnementaux et la réponse de l'Eglise, la participation au Synode sur l'Amazonie en octobre 2010. A côté de ces activités, le REBAC a participé à la COP 21 à Paris en 2015, à la COP 22 à Marrakech au Maroc en 2017, à la Cop 23 à Bonn, à la Cop 24 à Katowice, A la Cop 25 à Madrid, au Forum Social Pan Amazonien au Pérou en 2017 et à beaucoup d'autres activités en partenariat avec d'autres acteurs dont, entre autres, le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral et le « Interfaith Forest Initiative ». <https://www.interfaithrainforest.org/>.

## 2.3. Intérêt du REBAC pour le Synode sur l'Amazonie

Le Bassin du Congo, considéré comme le deuxième poumon de la planète, comporte des éléments de similitude avec l'Amazonie. Si dans l'encyclique *Laudato si'*, le Pape cite le Bassin du fleuve Congo pour sa biodiversité (n° 38), à quelques différences près, la réalité du territoire et des populations, le cri de la terre et des pauvres de même que les questions ecclésiologiques et pastorales sont semblables. En ce moment où l'Eglise s'engage dans la sauvegarde de la maison commune dans un contexte de changement climatique, l'Eglise de l'Afrique, et spécialement celle de la région couverte par le Bassin du Congo, trouve en ce Synode une occasion d'apprendre des autres et de partager son expérience, mais aussi de lancer un appel sur sa situation. En effet, la question du réchauffement de la planète suscite d'une part des accords comme celui de Paris (2015) et de l'autre les controverses autour des intérêts économiques des Etats face à l'impérieuse nécessité d'un engagement commun autour des défis environnementaux et de lutte contre la pauvreté.

## 2.4. Participation du REBAC au Synode

### 2.4.1. Préparatifs

#### a) Atelier de Brazzaville en décembre 2018 sur la Cartographie des diocèses

Brazzaville, la capitale de la République du Congo, a accueilli, du 11 au 15 décembre 2018, au siège de l'Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique Centrale (ACERAC), un atelier pour la présentation des résultats de la cartographie des défis pastoraux et socio-environnementaux du Bassin du Congo et de l'Engagement de l'Eglise catholique pour y faire face. Cette démarche rentre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Encyclique *Laudato si'* du Pape François.

Une trentaine de participants ont pris part à cette rencontre convoquée par le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM). Etaient également présents, trois évêques de la République Démocratique du Congo, trois évêques de la République du Congo, pays hôte, et deux Vicaires généraux du Cameroun, représentant leurs évêques. Le Secrétaire Général et le 2<sup>e</sup> Secrétaire Général adjoint du SCEAM, ainsi que le Secrétaire Général de l'ACERAC et un délégué de la Caritas Afrique ont aussi pris part à la rencontre, sans oublier une délégation venue de l'Angola.

L'atelier de Brazzaville a porté sur quatre questions essentielles : la présentation du rapport de la cartographie réalisée dans 4 sur 6 pays du REBAC, la préparation du Synode sur



l'Amazonie, la réflexion sur la structuration du REBAC et la planification des activités pour les trois prochaines années.

## **b) Conférence de Washington en mars 2019 sur l'écologie intégrale**

Du 19 au 21 mars 2019, une délégation du REBAC a pris part à la Conférence sur l'Écologie intégrale organisée par le Réseau Ecclésial Pan Amazonien (REPAM), le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, la Georgetown University, la Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations Unies, la Conférence des Jésuites du Canada et des États Unis. Ceci, avec la participation du Secrétariat général du Synode des évêques.

La synthèse des travaux de la conférence a été donnée par le REPAM sous forme de réflexions finales, document final de la réunion et perspectives, et une conclusion formelle. C'est le cardinal Claudio Hummes qui a clôturé avec les grandes idées suivantes :

- Écologie intégrale : une question essentielle du Synode. Notre maison commune est en feu. Ceci est à porter non comme une lourde croix mais comme une question d'amour. Pour la maison commune, il nous faut joindre les efforts.
- Notre vocation est de prendre soin de la création et de garder sa beauté telle que nous l'avons reçue.

Dans la synthèse de la Conférence, le Cardinal Hummes est revenu sur le processus de rédaction de l'encyclique *Laudato si'*, sa coïncidence avec la signature de l'Accord de Paris, le chemin parcouru par le REPAM, l'accueil réservé à *Laudato si'* par différents milieux politiques, économiques, sociaux et religieux. Le Cardinal a épinglé les différents défis et les actions menées dans les différentes régions du monde. Il a insisté sur la nécessité d'un engagement plus concret.

Pour sa part, la délégation du REBAC avait pris un certain nombre d'engagements, notamment l'intensification des échanges et des rencontres sur *Laudato si'*, l'organisation de deux moments (deux rencontres) de l'ACEAC et de l'ACERAC, en invitant des délégués d'autres conférences épiscopales régionales d'Afrique pour réfléchir avant le synode sur l'Amazonie en vue d'apporter une meilleure contribution et travailler sur l'encyclique *Laudato si'* en





capitalisant les acquis du synode sur l'Amazonie, mais aussi l'organisation d'un *side event* lors du Synode.

### **c) Texte de l'ACEAC en rapport avec le Synode**

Suite à la demande formulée par le Saint Siège aux différentes conférences épiscopales régionales, l'ACEAC avait produit un texte qui avait été envoyé au Secrétariat général du Synode des évêques. Le texte est intitulé « Contribution de l'ACEAC au Synode pan-Amazonien ». Le texte, signé par Monseigneur Smaragde MBONYINTEGE, Evêque de Kabgayi au Rwanda et Président de l'ACEAC, comprend un préambule et trois parties. La première partie porte sur « L'ACEAC et ses défis », la deuxième sur « les ressources naturelles et la question écologique dans la zone ACEAC (Région des Grands Lacs) et la troisième reprend « Quelques réponses au questionnaire du Document préparatoire ».

La première partie classe les défis de l'ACEAC en quatre catégories : Défis en rapport avec la foi, l'évangélisation et la pastorale des migrants et des réfugiés, Défis en rapport avec la famille, la jeunesse et le dialogue interculturel, interreligieux et interethnique, Défis en rapport avec l'environnement, l'économie et le développement et Défis en rapport avec la paix et la démocratie.

La deuxième partie sur les ressources naturelles et la question écologique dans la zone ACEAC table sur huit domaines : le domaine minier, le domaine forestier, le domaine énergétique, le domaine des hydrocarbures, le domaine des eaux, le domaine de l'environnement, le domaine foncier et le domaine faune-flore et biodiversité.

La troisième partie, comprenant les réponses au questionnaire du Document préparatoire du Synode, regroupe celles-ci en trois parties correspondant à la méthode Voir, Discerner-Juger et Agir.

### **d) Atelier préparatoire sur la campagne REBAC au Synode : Brazzaville du 24 au 25 septembre 2019**

En vue de préparer la participation du REBAC au Synode ou au *Side event*, le Secrétariat exécutif du REBAC a organisé un atelier à Brazzaville du 24 au 25 septembre 2019. Quatre des six pays ont été représentés par les points focaux. Le Cameroun était représenté par l'Abbé Jean Etoundi, la République Centrafricaine par l'Abbé Frédéric Nakombo, la République du Congo par l'Abbé Félicien Mavoungou, la République Démocratique du Congo par Monsieur Henri Muhiya. Pour le compte du Secrétariat Exécutif du REBAC, il y avait aussi Monsieur Partick Mavinga du CEPAS, Monsieur André Mathunabo de la Caritas Congo (RDC). Monsieur Alain Moukouri de la Caritas Congo (Brazzaville) a participé à distance par téléphone tandis que l'Académie catholique (Brazzaville) n'a pas pu participer. Le Consultant du REBAC pour la Cartographie, Monsieur René Ngongo, était parmi les invités. Ont participé par appel WhatsApp



le Père Samuel de Jésus Paquete, 2<sup>e</sup> Secrétaire général adjoint du SCEAM, le Père Rigobert Minani, Point focal du REBAC au SCEAM, Monsieur Albert Mashika Secrétaire Exécutif de la Caritas Africa.

Lors de cet atelier les stratégies pour la prestation du REBAC à Rome ont été définies : les participants au Synode, les participants au *Side event*, le rappel des résultats de la Cartographie du REBAC. Les travaux en deux groupes ont permis de cerner la stratégie de communication du REBAC lors du Synode. Le Groupe 1 avait travaillé sur le Marketing du REBAC et le Groupe 2 sur les messages clés à passer. L'objectif principal fixé était : Faire connaître le REBAC et faire passer le Message sur le Bassin du Congo. Ainsi, sur base des deux produits à vendre : le REBAC et le Bassin du Congo, les supports de communication ont été sélectionnés en fonction des moyens disponibles, le public visé et le temps à passer à Rome.

Pour le REBAC les supports suivants ont été prévus : Dépliant, Drapeau REBAC, Drapeaux pays, Calicots, Spot (présentation du REBAC) : 2 minutes, T-shirt REBAC, Casquettes REBAC, Site web, Facebook. Pour le Bassin du Congo c'était : Brochures de 10 pages (slides Le Bassin du Congo), Brochure 10 pages en mode vidéo avec un commentaire de fond, Documentaire du Bassin du Congo, Rencontres : conférences, contacts individuels, interviews, Chaîne YouTube (ex : chaque page de la Brochure = 1 vidéo You tube de 5-6 minutes), Facebook (page). Il est vrai que certains supports n'ont pu être produits faute de temps et de finances.



#### e) Rôle du SCEAM

Le Secrétariat Général du SCEAM a pris part active à l'atelier de restitution des résultats de la Cartographie des diocèses du REBAC et à la médiatisation des activités du REBAC. Déjà, avant les préparatifs du Synode, le Secrétariat général du SCEAM avait fait partie de la mission d'échange d'expériences avec le REPAM au Brésil.

Le Secrétariat général a participé à l'atelier préparatif de la mission de Rome et a produit un certain nombre de supports destinés au *Side event*. Quelques supports ont été traduits en portugais, notamment les calicots. Le fait que le 2<sup>e</sup> Secrétaire général adjoint du SCEAM parle le portugais a été capitalisé pour servir d'interprète lors des conférences tenues pendant le *Side event*.

#### 2.4.2. Participation au Synode

La participation du REBAC au Synode a été directe et indirecte : à l'Assemblée synodale et au *Side event*.

### a) Les pères Synodaux du REBAC

Pour le compte de la région du Bassin du Congo, il y a eu un Cardinal, et un Evêque. Il s'agit du Cardinal Fridolin AMBONGO, Archevêque de Kinshasa et Vice-Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, et Monseigneur Marcel MADILA, Archevêque de Kananga et Président de l'Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale (ACEAC).

Le Père Rigobert MINANI, SJ a pris part aux travaux comme Auditeur au titre de Point focal du Réseau Ecclésial du Bassin du Congo (REBAC).



### b) Le *Side event* dans Amazonia Casa Comune

Des activités ont été organisées dans la Amazonia Casa Comune par plus d'une centaine d'organisations d'Eglises de différents continents et de différents pays. Le REBAC avait inscrit ses activités principalement du 16 au 18 octobre 2019. Mais la délégation a aussi pris part au pèlerinage organisé le 19 octobre 2019 et à des activités organisées par d'autres organisations à partir du 21 octobre 2019.

Les principales activités du *Side event* du REBAC ont consisté en Conférences, Participation au pèlerinage, prestations dans les médias, contacts divers.

#### - Les Conférences

Le REBAC a organisé quatre conférences à des endroits différents.

*Le 16 octobre 2019 à la Casa Carmelitas*

La première conférence a été organisée à la Casa Carmelitas devant un public varié d'une trentaine de personnes. Cette conférence a consisté en une introduction faite par Monsieur Henri MUHIYA, membre du Secrétariat Exécutif du REBAC, interprété en portugais par le Père Samuel, 2<sup>ème</sup> Secrétaire Général Adjoint du SCEAM. Puis une projection a été faite d'une vidéo sur le Bassin du Congo et le REBAC. La vidéo dure une trentaine de minutes. Elle présente les potentialités du Bassin du Congo et les menaces qui pèsent sur la flore, la faune, les eaux, la biodiversité et les humains. Elle présente aussi le REBAC comme une réponse de l'Eglise aux défis du Bassin du Congo.





La projection de la vidéo a été suivie d'une prise de parole par les quatre Evêques présents. Chacun a abordé les questions spécifiques de son pays. Ces exposés ont été suivis d'une séance de questions réponses. L'intervention de Monsieur René Ngongo sur la Cartographie des diocèses du REBAC a été suivie avec attention. A la fin de la séance, des brochures, des T-shirt et des casquettes ont été distribués aux participants.

*Le 17 octobre 2019 à Iglesia de la Traspontina*

Dans cette Eglise située près de la place Saint Pierre, il a été procédé de la même manière : une introduction, une projection du documentaire Bassin du Congo et REBAC. Les quatre Evêques sont encore intervenus un peu plus longuement pour commenter la situation du Bassin du Congo et l'action de l'Eglise. Des questions d'éclaircissement ont été posées et ont trouvé des réponses. A la fin de la séance, des brochures, des T-shirt, des casquettes ont été distribués.

*Le 18 octobre 2019 à la Casa Carmelitas*

En ce troisième jour de conférence, c'est un documentaire de 7 minutes sur le REBAC et le Bassin du Congo qui a été projeté. Le public était différent de celui du premier jour. On y trouvait des personnes qui avaient quelques informations sur la région du Bassin du Congo. Le débat a été plus nourri sur les défis et les actions concrètes des diocèses. Une synthèse sur l'étude de la cartographie a été présentée en guise de réponse à certaines questions. Des similitudes entre l'Amazonie et le Bassin du Congo ont été mises en exergue.

*Le 21 octobre 2019 à l'Université Grégorienne*

Le point focal du REBAC a participé au Panel lors de la conférence à l'Université Grégorienne où il a fait connaître l'action de l'Eglise africaine à travers le REBAC pour la protection du Bassin du Congo. Il a présenté le REBAC et a distribué la documentation relative au Bassin du Congo.

Après la Grégorienne, d'autres conférences ont été tenues à l'occasion des *Side event* organisés par d'autres structures de l'Eglise présentes à Rome.



## - Le Pèlerinage/ Chemin de Croix

Le samedi 19 octobre 2019 un Chemin de Croix a été organisé par la Amazonia Casa Comune. Le chemin de croix, reliant le château Saint-Ange à la basilique Saint-Pierre, évoquait à chacune de ses stations une problématique autochtone, manière de faire résonner le récit de la Passion avec les souffrances de la région. Les stations ont été animées par des organisations de différents continents et pays. Des objets porteurs de signes et de significations ont été transportés et exhibés : croix, pirogue transportée en signe de l'alliance, effigies des martyrs de la protection de l'Amazonie, etc.

Le REBAC a animé la station 07. Les paroles d'introduction ont été lues par Monsieur Henri Muhiya, la lecture biblique par le Père Didier Cimala, s.j., étudiant à la Grégorienne, et la prière par Son Excellence Monseigneur Richard APPORA, Evêque de Bambari en République Centrafricaine. La mémoire de Son Excellence Christophe MUNZIHIRWA, Ancien Archevêque de Bukavu, assassiné en 1996 lors de la guerre de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), la mémoire des prêtres Assomptionnistes enlevés dans le diocèse de Butembo-Beni et disparus jusqu'à ce jour, ainsi que la mémoire des Bienheureux Anuarite et Bakanja et celle d'autres personnes ayant perdu la vie à cause de la protection de la terre et des ressources naturelles dans la Région du Bassin du Congo ont été évoquées. La chanson en lingala « Mama Maria, Merci Mama... » a clôturé l'animation de cette station.



## - Les prestations dans les medias : Radio Vatican, KTO, et autres

Le 16 octobre 2019, les quatre Evêques du REBAC venus au *Side event* ont été interviewés par la Radio Vatican à son studio. Chacun d'eux a dit en ses termes ce qu'était le REBAC et son action pour la protection du Bassin du Congo, en évoquant les spécificités de son pays. Ils ont dit aussi la raison de leur présence à Rome en ce moment de la tenue du Synode sur l'Amazonie.



Bien avant, le Cardinal Fridolin AMBONGO s'était exprimé sur KTO en évoquant les similitudes entre l'Amazonie et le Bassin du Congo. Pour lui, les deux Bassins ont le même combat. Les services de communication du CIDSE et le REPAM ainsi que d'autres médias ont relayé abondamment la présence du REBAC dans les

activités relatives au Synode sur l'Amazonie.

## - Les Contacts divers

La délégation du REBAC a eu, le 19 octobre 2019, deux réunions en marge du *Side event*. La première réunion c'était avec les représentants du CIDSE, avec lesquels les Evêques ont échangé sur la cartographie réalisée, les défis des différents pays en matière de sauvegarde de la maison commune. Des possibilités de collaboration ont été aussi scrutées. La deuxième réunion s'est tenue avec des représentants de l'AGEH. Ceux-ci ont offert la possibilité de renforcement des capacités du REBAC en matière d'organisation en capitalisant des échanges entre coopérants du REPAM et du REBAC.





### 3. RESULTATS, LEÇONS TIREES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Ce point parle des résultats obtenus par le REBAC à l'issue de la mission Rome, les leçons tirées et les perspectives d'avenir.

#### 3.1. Résultats obtenus

Trois résultats étaient visés lors de la mission de Rome :

- a) Le REBAC est connu par les participants au Synode et d'autres ;
- b) Le message du REBAC sur le Bassin du Congo est passé auprès des participants au Synode et auprès d'autres publics intéressés ;
- c) Le REBAC a échangé des expériences avec d'autres réseaux et a tiré des éléments utiles pour la planification de ses futures activités.

Lors de sa réunion d'évaluation, la délégation du REBAC a estimé que les trois objectifs ont été atteints. On peut noter par exemple que dans l'Assemblée synodale, quatre Cardinaux internationaux ont estimé utile la présence du REBAC au Synode, réagissant ainsi au nombre réduit des participants d'Afrique au Synode. Les milieux académiques, notamment à la Grégorienne, ont apprécié d'avoir accédé à plus d'informations sur le Bassin du Congo.

Lors du *Side event*, la délégation a relevé l'impression qu'on est arrivé comme des inconnus puis l'intérêt du public sur le REBAC est allé grandissant de la première conférence au Chemin de la Croix où les caquettes et les T-shirt REBAC étaient bien visibles.

Le documentaire sur le Bassin du Congo et la présence des quatre Evêques au *Side event* ont apporté un plus à la démarche de marketing.

*La participation des évêques du Bassin du Congo venant de différents pays (Cameroun, République centrafricaine, Congo-Brazzaville, République Démocratique du Congo) pour la même cause constituait un grand atout pour l'image du REBAC. Cette disponibilité et cet engagement constituent un capital important pour la structuration du REBAC en vue de ses actions futures.*

#### 3.2. Leçons tirées

Les leçons tirées par l'équipe du REBAC lors de l'évaluation de la mission de Rome peuvent être regroupées en trois grands aspects : les participants au Synode et au *Side event*, le contenu du message du REBAC et la stratégie d'action, les expériences des autres réseaux.



#### a) Par rapport aux participants

Il a été constaté que le nombre de participants africains au Synode était limité. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il s'agissait d'un synode spécial sur l'Amazonie. Les trois participants de la région du Bassin du Congo semblent avoir été choisis sur base de critères spécifiques. Le Cardinal Fridolin Ambongo avait participé, pour le compte du REBAC, à la conférence sur l'écologie intégrale tenue à Washington en mars 2019 en préparation du Synode. Monseigneur Marcel Madila, Archevêque de Kananga, en tant que Président de l'ACEAC, avait contribué aux travaux préparatifs du Synode en envoyant des réponses au questionnaire préparatoire au Synode. Le Père Rigobert Minani a été invité comme auditeur en tant que Point focal du REBAC au SCEAM.

Quant aux participants au *Side event*, il a été noté que la participation des évêques du Bassin du Congo venant de différents pays (Cameroun, République centrafricaine, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa) pour la même cause constituait un grand atout pour l'image du REBAC. Cette disponibilité et cet engagement constitue un capital important pour la structuration du REBAC en vue de ses actions futures. La présence du Secrétariat général du SCEAM a été d'une grande utilité non seulement pour l'implication de toute l'Eglise de l'Afrique, mais aussi pour les atouts personnels de multilinguisme du 2<sup>e</sup> Secrétaire général adjoint qui a joué le rôle d'interprète. Par ailleurs, il convient de signaler la mobilisation pour les conférences et le chemin de croix d'un certain nombre de prêtres, de religieuses et de laïcs africains vivant à Rome.

## **b) Par rapport au Contenu du message du REBAC et à la stratégie d'action**

Les interventions des Pères synodaux du REBAC se sont faites selon les usages dans de telles assemblées. L'essentiel du message a consisté à montrer que l'Amazonie et le Bassin du Congo ont des réalités similaires et sont engagés dans le même combat.

Quant au *Side event*, le fait que la communication ait été structurée autour de deux termes clés a facilité aux différents publics cibles de retenir le message du REBAC : Il existe un Bassin du Congo dont le rôle et les réalités sont similaires à l'Amazonie et le REBAC est une réponse de l'Eglise pour la protection de ce 2<sup>e</sup> poumon de la Planète. Les supports pour faire passer ce message ont été bien choisis : le documentaire, les t-shirts, les casquettes, le rapport sur la cartographie des diocèses, les calicots, les X-stands ...

Sur le plan de la communication, à côté des conférences qui se sont tenues dans des salles à public restreint, la participation au Chemin de croix et le recours aux médias a suffisamment amplifié le message.

Pour de prochains événements semblables, il convient de se préparer conséquemment et d'y mettre des moyens ?

## **c) Par rapport aux expériences des autres réseaux**

La délégation du REBAC a trouvé plusieurs éléments d'inspiration dans l'organisation du REPAM : le nombre de participants, les activités préparatoires au Synode, les messages et les supports des messages, la communication et la mobilisation des médias, l'influence des thèmes du Synode, la mobilisation des évêques et la communication avec les autres confessions religieuses, l'ancrage de l'Evangile dans les cultures amazoniennes avec les avantages et les défis de l'inculturation. Tout ceci a permis de voir les avancées déjà enregistrées en Afrique notamment sur le plan pastoral, mais aussi les nuances à établir dans le contenu à donner au terme « populations autochtones ».

### **3.3. Perspectives d'avenir**

Pour l'avenir du REBAC, les actions suivantes ont été identifiées :

- a) Faire la restitution de l'expérience de la participation du REBAC au Synode sur l'Amazonie ;
- b) Continuer la cartographie des diocèses. En élaborant la cartographie, il faudra veiller à ressortir les noms de tous ceux qui ont travaillé à la base.



- c) Procéder à la structuration du REBAC au niveau régional, national et diocésain ;
- d) Travailler à l'appropriation de l'encyclique *Laudato si'*. Veiller à ce que chaque région se dote d'un outil sur l'environnement. Un des outils à utiliser sera l'Exhortation post-synodale.

Il faudra concevoir des programmes à long terme et veiller à travailler sur la question de la langue dans les communications futures.

La rencontre avec d'autres réseaux et d'autres organisations tels que le REPAM, le CIDSE, l'AGEH, les médias, etc. constitue une opportunité qui pourrait être exploitée utilement.

Après le synode le REBAC va s'atteler à consolider les structures nationales autour des Evêques et les points focaux déjà engagés. Le coordonnateur régional du REBAC aidera à la coordination des actions des conférences épiscopales et fera rapport au Secrétariat du SECAM à Accra.



## CONCLUSION

La participation du REBAC au Synode sur l'Amazonie a été une expérience enrichissante. Bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de pères synodaux venant de l'Afrique et particulièrement de la région du Bassin du Congo, la mobilisation de six évêques venant de quatre des six pays membres du REBAC a été un atout majeur pour faire connaître et faire passer dans l'aula synodale et à travers le *Side event*, le message du Bassin du Congo auprès d'un public habitué à la forte médiatisation de l'Amazonie et de ses réalités.

Amazonie et Bassin du Congo : un même combat. C'est cela qui est ressorti comme le message essentiel de la présence africaine dans et autour de cette assemblée spéciale qui a traité des questions spécifiques de l'Amazonie mais aussi de l'avenir de toute la planète.

Les questions pastorales, sociales et écologiques soulevées ont révélé les similitudes et les différences entre les deux bassins. Elles ont aussi montré les défis de l'inculturation de l'Évangile à l'ère d'une confrontation entre les visées économiques mondiales et les valeurs écologiques soutenues par l'Évangile qui rencontre des défis pastoraux dans sa propagation. C'est cela qui appelle à un engagement plus conséquent de l'Église famille de Dieu dans laquelle le rôle des clercs et des laïcs mérite d'être renforcé pour un salut non seulement de l'humanité, mais aussi de notre maison commune. Telle serait la contribution de l'Église de l'Afrique à l'écologie intégrale.

Pour contribuer significativement à ce combat, le REBAC doit relever le défi de sa structuration au niveau régional, national et diocésain en s'appropriant l'encyclique *Laudato si'*. Cela est ressorti parmi les priorités d'action du REBAC. Pour y arriver, le rôle des différentes conférences épiscopales nationales et régionales est déterminant.



*Amazonie et Bassin du Congo : un même combat.*

*Pour contribuer significativement à ce combat, le REBAC doit relever, en priorité, le défi de sa structuration au niveau régional, national et diocésain en s'appropriant l'encyclique Laudato si'.*

*Pour y arriver, le rôle des différentes conférences épiscopales nationales et régionales est déterminant.*

# TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	1
AVANT-PROPOS .....	3
0. INTRODUCTION.....	4
1. LE SYNODE SUR L'AMAZONIE : ENJEUX, DEROULEMENT ET CONCLUSIONS.....	6
1.1. CONTEXTE DU SYNODE SUR L'AMAZONIE .....	6
1.2. ENJEUX DU SYNODE SELON L'INSTRUMENTUM LABORIS .....	6
1.3. DÉROULEMENT DU SYNODE.....	7
1.4. CONCLUSIONS AVANT L'EXHORTATION FINALE .....	12
2. LE REBAC ET LE SYNODE SUR L'AMAZONIE.....	15
2.1. REBAC : OBJECTIFS, MISSION, ORGANISATION .....	15
2.2. CHEMIN PARCOURU PAR LE REBAC DEPUIS SA CRÉATION.....	18
2.3. INTÉRÊT DU REBAC POUR LE SYNODE SUR L'AMAZONIE.....	19
2.4. PARTICIPATION DU REBAC AU SYNODE.....	19
3. RESULTATS, LEÇONS TIREES ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	28
3.1. RÉSULTATS OBTENUS .....	28
3.2. LEÇONS TIRÉES.....	28
3.3. PERSPECTIVES D'AVENIR.....	30
CONCLUSION .....	32
TABLE DES MATIERES .....	33
ANNEXES .....	35



## ANNEXES

0. Texte de présentation du REBAC
1. Texte de la vidéo du Bassin du Congo
2. Texte du spot sur Bassin du Congo
3. Communiqué annonçant la présence du REBAC au Synode



## 0. TEXTE DE PRESENTATION DU REBAC

Le Réseau Ecclésial du Bassin du Congo, REBAC en sigle, a été créé en octobre 2015 à l'issue de l'atelier de consultation organisée du 8 au 9 octobre à Kinshasa à l'initiative du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), de CARITAS Africa et de l'Apostolat des Jésuites en Afrique.

Auparavant, en mars 2015, à Windhoek en Namibie, les commissions régionales et nationales Justice et Paix du SCEAM ont lancé l'idée de la création du réseau à l'exemple du REPAM, le Réseau Ecclésial Pan-Amazonien.

L'initiative, encouragée par le Saint Siège, visait au départ six pays de l'Afrique centrale : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République du Congo et la République Démocratique du Congo.

Au cours de l'atelier d'orientation organisé à Brazzaville au mois de juin 2016, le REBAC s'est doté d'une mission, d'une vision et de structures provisoires pour faciliter son fonctionnement.

La mission du réseau est de :

- Réfléchir, à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église, en particulier de l'Encyclique « Laudato Si », sur la contribution de l'Église Catholique, spécialement celle d'Afrique, à la sauvegarde et à la restauration du Bassin du Congo.
- Définir des actions concrètes à entreprendre pour atteindre la vision du REBAC.
- Agir sur les pouvoirs publics et les institutions internationales pour qu'ils s'engagent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques compatibles avec la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo dans le contexte de lutte contre les changements climatiques.
- Encourager la création et le renforcement des organisations de la société civile et des communautés locales pour qu'elles s'engagent en faveur de la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo

La vision du REBAC est énoncée comme suit : « Un Bassin du Congo émergeant au sein duquel tous (nord-sud, peuples autochtones et communautés locales, générations présentes et futures) ont accès à une vie de qualité supérieure grâce à une gestion responsable et durable des ressources énergétiques, minières, halieutiques, biologiques, forestières et animales disponibles ».

Depuis 2016, quelques grandes actions ont été initiées :

- La vulgarisation de l'encyclique « Laudato si »,
- L'organisation d'une mission d'échange d'expérience entre le REBAC et le REPAM au Brésil, (*A cette occasion Mgr Portella de la République du Congo a donné ses impressions*)
- La participation au Forum Social Pan Amazonien au Pérou,
- La participation à la Conférence sur l'écologie globale à Washington,
- La première phase de la cartographie des défis pastoraux et socio-environnementaux dans la région du bassin du Congo,
- La participation aux activités préparatoires du Synode sur l'Amazonie.

A ce stade, le REBAC a 5 organes :

- La Commission d'orientations stratégiques ;
- Le Secrétariat Exécutif ;
- Le Bureau Sous-régional
- Les Comités Nationaux des pays du REBAC
- Les Comités Diocésains des pays du REBAC

A travers son Bureau sous-régional, le REBAC s'implante dans tous les pays du bassin du Congo afin qu'« ***Ensemble, nous agissions pour protéger et sauver le Bassin du Congo en péril*** ».

## 1. TEXTE DE LA VIDEO DU BASSIN DU CONGO

Le **bassin du Congo** est le bassin versant du fleuve Congo, en Afrique. Il couvre 4 millions de km<sup>2</sup> avec 230 millions d'hectares de forêts tropicales. Les prospectivistes estiment que si les scénarios tendanciels démographiques se poursuivent, la population devrait doubler dans le bassin d'ici à 2035, entraînant une aggravation de la pression sur la forêt, éventuellement exacerbée par le dérèglement climatique.

Le bassin du Congo peut être compris comme, d'une part, le bassin hydrographique du fleuve Congo qui s'étend sur dix pays d'Afrique centrale : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, République centrafricaine, République du Congo, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo, Rwanda et Tanzanie et, d'autre part, le bassin forestier, qui concerne six pays : Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

Le bassin du Congo est le deuxième plus grand bassin fluvial du monde, après celui de l'Amazone.

Il est contigu à celui du Nil.

Comme le bassin amazonien, il abrite une des forêts tropicales denses les plus riches du monde en biodiversité, et comme ce bassin, il est en cours de déforestation du fait, notamment, de l'exploitation agricole, forestière, minière et des hydrocarbures ainsi que de la consommation du bois de chauffe par les populations.

La forêt du Bassin du Congo est un réservoir exceptionnel de biodiversité où l'exploitation forestière industrielle et artisanale est une des causes majeures de la déforestation, de la dégradation des forêts et de la pauvreté des communautés locales.

Cette forêt est en même temps l'une des sources principales de devises pour les pays du bassin avec sa formidable biodiversité constituée d'innombrables espèces végétales et d'emblématiques espèces animales dont certaines en voie de disparition : Eléphants, gorilles, okapis, léopards, pangolins géants, etc.

Le braconnage et le commerce illégitime d'espèces et produits fauniques protégés constituent des menaces parmi tant d'autres sur la faune exceptionnelle du bassin du Congo.

La faune aviaire du Bassin du Congo est l'une des plus diversifiées de la planète. La déforestation, les feux de brousse, le braconnage, le commerce illégitime d'espèces protégées et le non-respect du quota CITES participent à l'extinction des oiseaux.

Le réseau hydrographique du Bassin du Congo avec son extraordinaire potentiel énergétique représente plus de 50 % des réserves d'eau de surface et plus de 25 % des ressources en eau renouvelables intérieures de l'Afrique, malheureusement menacées par la pollution de l'industrie extractive et celle des déchets ménagers et plastiques.

Dans ce vaste espace extraordinairement nanti par la nature se dresse pourtant l'immense défi de la sauvegarde de la maison commune et du développement intégral. En effet, à cause de l'exploitation (agricole, forestière, minière ou des hydrocarbures) ou de la conservation de la nature, des populations sont démunies, discriminées et délocalisées dans un espace qui génère des fortunes colossales.

**Sur le plan économique**, il y a un défi de conciliation du devoir de sauvegarde de la maison commune face à l'exigence du développement humain intégral et la lutte contre la pauvreté. Que faire pour faire croître les budgets des pays couverts des forêts tropicales en vue de répondre au besoin de création des infrastructures y compris les infrastructures de l'énergie et des voies de communication et de la fourniture des services sociaux de base ? La réponse à cette question semble opposer les préoccupations économiques aux préoccupations environnementales. La préservation des aires protégées se butte au besoin d'exploitation des ressources minières ou pétrolières qui s'y trouvent mais aussi au braconnage. La préservation des forêts se butte à l'agriculture itinérante pour couvrir les besoins en nourriture, mais aussi à la coupe du bois de chauffe et à la fabrication de braise pour couvrir les besoins en énergie, surtout dans les milieux urbains.

**Dans le volet environnemental**, l'extraction des ressources naturelles n'est pas exempte de la pollution des terres, des eaux et de l'air. Dans les milieux urbains, la gestion des déchets ménagers constitue un grand défi dans presque toutes les villes, dont l'extension ne répond pas souvent aux normes urbanistiques. La gestion des déchets fait face au déficit de l'éducation de la population et à la responsabilité de l'Etat dans la planification, l'aménagement des territoires, l'encadrement de l'administration et la gestion des taxes relatives à la gestion de l'environnement. Par ailleurs, la création et la conservation des aires protégées semblent ne pas tenir compte des besoins vitaux des populations riveraines dont l'économie ménagère dépend du supermarché forêt. Enfin, la problématique du transfèrement des eaux du fleuve Congo, élément important de l'équilibre écologique de la région, vers le lac Tchad constitue un défi environnemental à considérer avec responsabilité.

Face à ces multiples défis, le REBAC, Réseau Ecclésial du Bassin du Congo, est la réponse de l'église d'Afrique pour relever les défis socio-environnementaux du bassin du fleuve Congo.



## **2. TEXTE DU SPOT SUR BASSIN DU CONGO**

### **Slide 1 : Le Bassin du Congo, 2<sup>ème</sup> poumon écologique de la planète**

Avec 230 millions d'hectares, soit 6% des forêts du monde, les forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète, constituent les principales ressources forestières du continent africain.

### **Slide 2 : Le réseau d'eau douce du Bassin du Congo**

Le réseau hydrographique du Bassin du Congo représente plus de 50 % des réserves d'eau de surface et plus de 25 % des ressources en eau renouvelables intérieures de l'Afrique menacées par la pollution de l'industrie extractive et celle des déchets ménagers et plastiques.

### **Slide 3 : La forêt du Bassin du Congo**

La forêt du Bassin du Congo est un réservoir exceptionnel de la biodiversité où l'exploitation forestière industrielle et artisanale est une des causes majeures de la déforestation, de la dégradation des forêts et de la pauvreté des communautés locales.

### **Slide 5 : Les aires protégées du Bassin du Congo**

Les aires protégées constituent un habitat d'espèces emblématiques du bassin du Congo sur lequel pèse la menace permanente d'une exploitation non encadrée des minerais et des hydrocarbures.

### **Slide 6 : Les espèces animales du Bassin du Congo**

Eléphants, Pangolins, Gorilles, Okapis, Léopards, ... une multitude d'espèces emblématiques qui font la beauté du Bassin du Congo mais sur lesquelles pèsent malheureusement, le braconnage et le commerce illicite, causes majeures de leur extinction.

### **Slide 7 : Les oiseaux du Bassin du Congo**

La faune aviaire du Bassin du Congo est l'une des plus diversifiées de la planète. La déforestation, les feux de brousse, le braconnage, le commerce illicite d'espèces protégées et le non-respect du quota CITES participent à l'extinction des oiseaux.

### **Slide 8 : Les reptiles du Bassin du Congo**

*(Sans commentaire)*

### **Slide 9 : Les défis de la sauvegarde de la maison commune**

Les défis de la sauvegarde de la maison commune et du développement intégral : A cause de l'exploitation (agricole, forestière, minière ou des hydrocarbures) ou de la conservation de la nature, des populations sont démunies, discriminées et délocalisées dans un espace qui génère des fortunes colossales.

### **Slide 10 : Final**

Le REBAC est la réponse de l'Eglise d'Afrique pour relever les défis socio-environnementaux du Bassin du Congo.

**« Ensemble, agissons pour protéger et sauver le Bassin du Congo en péril »**



République  
du Cameroun



République  
Centrafricaine



République  
du Congo



République  
Démocratique  
du Congo



République  
du Gabon



République  
de Guinée  
Equatoriale

